collège/lycée général et technologique
lycée des métiers
Vincent Auriol
Haute-Garonne
académie
Toulouse

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DE 2NDE

Intentions d'orientation Phase provisoire

Dans le cadre de la campagne d'orientation 2023-2024 du palier 2de générale et technologique, l'usage du service en ligne Orientation est privilégié mais nous maintenons aussi la procédure papier.

PROCEDURE D'ORIENTATION POST 2NDE EN LIGNE

Du 15 au 22 janvier, avant le conseil de classe du 1er semestre

- Connectez-vous à votre compte EduConnect
- Dans le service « *Orientation* », indiquez votre choix d'orientation parmi les possibilités suivantes :
  - 1ère Générale : ***sélection de 4 EDS obligatoirement***
  - 1ère Technologique
  - Voie professionnelle

Après le conseil de classe du 1er semestre

- Connectez-vous pour consulter l'avis provisoire du conseil de classe.
  Vous devez obligatoirement en accuser réception **avant le 26 février.**

***Attention** : un seul des représentants légaux peut effectuer la saisie des intentions d'orientation.*
L'accusé de réception des avis pourra être effectué par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Lien vers le diaporama de présentation du service en ligne Orientation aux familles :
https://eduscol.education.fr/document/44084/download

PROCEDURE D'ORIENTATION POST 2NDE VIA LA FICHE DE DIALOGUE VERSION PAPIER

Le professeur principal, interlocuteur privilégié, vous fera parvenir la fiche de dialogue où vous reporterez *les mêmes informations* saisies sur EduConnect.
*Cette fiche est à remettre au professeur principal en respectant les **mêmes dates butoirs** que sur le site.*

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter les sites ci-dessous ou prendre rendez-vous avec la Psychologue de l'Education nationale-Conseillère d'orientation intervenant au lycée.
flavienne.goxe@ac-toulouse.fr

https://www.education.gouv.fr/l-orientation-en-seconde-generale-et-technologique-307392 l'orientation en 2GT

http://www.horizons21.fr/ un outil interactif pour aider les élèves de seconde et première à choisir leurs enseignements de spécialité en voie générale ou une série de la voie technologique.